

SYNDICAT MIXTE DE L'ABATTOIR DE CHAMBERY

(S.M.A.C.)

Extrait du registre des délibérations

Délibération N° : 2024-03-01

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 novembre à 14h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Abattoir de Chambéry s'est réuni à la Direction des politiques territoriales, 4 rue du Château à Chambéry, sous la Présidence de séance de Monsieur Gilbert GUIGUE.

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 4

Nombre de suffrages exprimés : 4

Objet : Approbation du Procès-verbal du 11 avril 2024

Etaient présents :

- Gilbert GUIGUE (Titulaire, Conseil départemental)
- François MOIROUD (Titulaire, Conseil départemental)
- Claudine BONILLA (Titulaire, Conseil départemental)
- Jimmy BAABAA (Titulaire, Grand Chambéry)

Excusés :

- Sandra FERRARI (Titulaire, Grand Chambéry)
- Franck MORAT (Titulaire, Conseil départemental)

Secrétaire de séance :

- Claudine BONILLA

Le Comité syndical a été légalement convoqué le 21 novembre 2024

Vu le Code Général des collectivités territoriales et son article L 2121-23,

Vu le procès-verbal de la séance du 11 avril 2024,

Considérant la transmission aux membres du Comité syndical du Procès-Verbal de la séance du 11 avril 2024,

Considérant la lecture réalisée par Monsieur le Président du Procès-verbal du 11 avril 2024 à l'assemblée,

Le Président soumet le procès-verbal de la séance du 11 avril 2024, à l'approbation des membres du Comité syndical. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce procès-verbal avant son adoption définitive.

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical,

Approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 11 avril 2024, ci-joint en annexe.

Pour extrait conforme,

Le 28 novembre 2024,

**LE PRESIDENT
GILBERT GUIGUE**

#SIGNATURE1#

Certifiée exécutoire par le Président

du SMAC compte tenu de la réception en Préfecture le

et l'affichage sur le site internet

Savoie.fr le